



61 Rue du Lycée - BP 33082 - 29120 PONT-L'ABBÉ

☎ : 02.98.66.07.70

✉ : [Ce.0290062k@ac-rennes.fr](mailto:Ce.0290062k@ac-rennes.fr)

☎ : 02.98.87.24.81

🌐 : [www.lycee-laennec-pontlabbe.ac-rennes.fr](http://www.lycee-laennec-pontlabbe.ac-rennes.fr)

**CORONAVIRUS : Fonctionnement du lycée pendant la période de fermeture commençant le lundi 16 mars 2020.**

**DATE de mise à jour: 05/04/2020.**

**Heure : 19h00.**

**Version : N°6**

**Transmis par : Direction.**

**Rectificatifs : ils seront apportés au fur et à mesure de l'évolution de la situation. Au regard de la version précédente, les modifications sont portées en Rouge.**

« Dès lundi et jusqu'à nouvel ordre, les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et les universités seront fermés pour une raison simple : nos enfants et nos plus jeunes, selon les scientifiques toujours, sont celles et ceux qui propagent, semble-t-il, le plus rapidement le virus, même si, pour les enfants, ils n'ont parfois pas de symptômes et, heureusement, ne semblent pas aujourd'hui souffrir de formes aiguës de la maladie. C'est à la fois pour les protéger et pour réduire la dissémination du virus à travers notre territoire. (...) »

**Emmanuel Macron, Président de la République, allocution du jeudi 12 mars 2020.**

« Fermeture des lieux publics non indispensables à la vie du Pays, ainsi que la limitation des regroupements et des transports »

**Edouard Philippe, Premier ministre, allocution du samedi 14 mars 2020.**

« Dès demain midi et pour quinze jours au moins, nos déplacements seront très fortement réduits. Cela signifie que les regroupements extérieurs, les réunions familiales ou amicales ne seront plus permises... Il s'agit de limiter au maximum ses contacts au-delà du foyer. »

**Emmanuel Macron, Président de la République, allocution du Lundi 16 mars 2020.**

## **1. PERMANENCE TELEPHONIQUE :**

**L'établissement est fermé. L'équipe de direction est joignable par mail et répondra à vos demandes par voie électronique à l'adresse suivante : [ce.0290062k@ac-rennes.fr](mailto:ce.0290062k@ac-rennes.fr).**

## **2. ELEVES ET ETUDIANTS :**

### **2.1 Accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire :**

Ne concerne que les élèves scolarisés en Ecole Elémentaire et au Collège.

### **2.2. Formation initiale scolaire :**

Les élèves et étudiants des formations initiales **doivent rester chez eux jusqu'à nouvel ordre.**

### **2.3 Formation Continue (GRETA) :**

Toutes les formations continues en établissement sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

### 3. SUIVI PEDAGOGIQUE :

Le suivi pédagogique est assuré par les enseignants des classes concernées en utilisant la voie numérique, ils actualisent régulièrement Pronote, en particulier le cahier de texte.

Des envois de cours se font avec les différents outils numériques à disposition des élèves ou étudiants (ENT pronote, pearltree uniquement pour le LGT, moodle ou avec sur les courriels des élèves depuis l'adresse académique de l'enseignant.)

Concernant les élèves qui n'ont pas d'accès internet, des envois courrier sont effectués deux fois par semaine des documents numérisés, envoyés par les équipes pédagogiques sur la boîte :

[vie-scolaire.0290062k@ac-rennes.fr](mailto:vie-scolaire.0290062k@ac-rennes.fr)

### 4. ENSEIGNANTS :

Ils assurent le suivi pédagogique de chez eux en étant disponible pour les élèves et étudiants sur les créneaux de leurs EDT pour répondre par voie numérique aux interrogations de ces derniers.

(Voir note envoyée aux enseignants par mail et sur pronote).

En cas de questions, ils s'adresseront par courriels à Madame la Provisoire Adjointe ou à Madame la DDF.

### 5. AUTRES PERSONNELS :

Les services sont maintenus à effectifs très réduits en utilisant le télétravail dès que possible, adaptés à la situation évolutive par le chef de service, avec l'accord du chef d'établissement.

### 6. CONSEILS DE CLASSE :

**Ils ont été maintenus, mais une organisation différente a été mise en place. A l'issue de ces derniers, les Professeurs Principaux ont été chargés de la communication avec les élèves et les familles au regard des propositions et avis des Conseils de Classe, plus spécifiquement sur les paliers d'orientation. Les bulletins sont consultables sur « Pronote ». Je me suis attachée également à envoyer ces derniers aux familles par voie numérique (adresse mail connue de l'EPL).**

### 7. VOYAGES SCOLAIRES ET SORTIES PEDAGOGIQUES :

Les voyages scolaires et séjours sont annulés ou reportés.

Aussi au vu du calendrier, les deux voyages à Londres sont annulés et le voyage à Ibiza est annulé et pourra éventuellement être reporté l'année prochaine en attente de confirmation des possibilités.

### 8. CONSEIL D'ADMINISTRATION et COMMISSION PERMANENTE :

Ils sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

### 9. SERVICE DE RESTAURATION ET INTERNAT :

Ils sont fermés. Les services de gestion préciseront les modalités auprès des familles concernées. Pour les élèves demi-pensionnaires et internes, une déduction sera appliquée sur leur prochaine facture pour le montant du nombre de jours de fermeture du service de restauration et d'internat.

### 10. PFMP (Période de Formation en Milieu Professionnel) :

Toutes les PFMP en formation initiale sous statut scolaire et les stages sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

## 11. VACANCES SCOLAIRES :

Le calendrier des vacances scolaires de Printemps est maintenu selon celui des différentes zones définies au niveau national. Pour rappel, la Région Académique Bretagne fait partie de la zone B. La période de vacances ne donne pas droit à des déplacements en dehors des cas dérogatoires.

Pour Rappel :

« Le virus ne circule pas en France. Ce sont les hommes et les femmes qui le font circuler. Lorsque l'on est malade et que l'on est isolé à la maison ou à l'hôpital, personne ne rentre en contact avec vous. Il n'y a pas de passage du virus en interhumain. Lorsqu'un enfant porteur ou un sujet asymptomatique reste à la maison, réduit drastiquement ses contacts, le nombre de passages du virus d'une personne à l'autre s'effondre ».

**Professeur Jérôme Salomon, directeur général de la santé, 14 mars 2020.**

## 12. EXAMENS :

Les décisions ministérielles en date du 04 avril 2020 (FAQ spécifique) ont été communiquées aux élèves, étudiants, familles et enseignants via « Pronote ».

Par ailleurs, les résultats des élèves de 1<sup>ère</sup> GT relatifs à la première vague des E3C seront consultables rapidement sur le site « Cyclades » dont l'adresse est la suivante (Mme la Provisure-Adjointe est chargée de cette opération) :

<https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat/portal/login>

L'identifiant de connexion et le mot de passe de chaque élève ont été fournis sur le document intitulé « Accès au service en ligne des examens », qui a été remis à chaque élève et devait être conservé impérativement. En cas de perte de ces codes, vous pouvez faire une demande par mail à l'adresse suivante [ce.0290062@ac-rennes.fr](mailto:ce.0290062@ac-rennes.fr) à l'attention de Madame Getin, Provisure-Adjointe.

## 13. PARCOURSUP :

La validation des vœux des élèves est terminée. Il n'y a pas de changement de calendrier, les opérations prévues dans les établissements d'accueil doivent se poursuivre (entre autres l'analyse des candidatures.) Dans le cas de difficultés, vous pouvez contacter les professeurs principaux, mais aussi l'établissement par mail à l'adresse suivante : [ce.0290062@ac-rennes.fr](mailto:ce.0290062@ac-rennes.fr).

Madame le Provisur  
Angélique LAMY



## PS :

Une Foire Aux Questions téléchargeable est régulièrement mise à jour le site du Ministère de l'Education et de la Jeunesse. Le lien est le suivant :

<https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-informations-et-recommandations-pour-les-etablissements-scolaires-et-les-274253>

A l'édition de ce protocole de fonctionnement, le 05-04-2020, la dernière FAQ mise en ligne date du 04-04-2020 – 12h00